

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 14 janvier 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2019-001           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 14 janvier 2019. Il est 19 h.

4 personnes sont présentes dans la salle.

**ADOPTÉ**

#### **2019-002           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Aucune question.*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018**

- |   |       |  |
|---|-------|--|
| 1 | QA.70 | Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports<br><i>Demande d'implanter un passage piétonnier sur la route 214 à l'intersection de la rue Westgate</i> |
| 2 | QA.70 | Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports<br><i>Emprise ferroviaire abandonnée</i>   |
| 3 | FD.60 | Fondation des CLSC et du CHSLD du Haut-Saint-François<br><i>Campagne annuelle de sollicitation</i>   |
| 4 | AG.20 | UMQ<br><i>Accusé réception – Résolution Formation adaptée à l'élection d'un préfet</i>   |
| 5 | PA    | Sécurité publique<br><i>Estimation de la quote-part à payer pour le service de la SQ 2019</i>  |

**2019-003                    CORRESPONDANCES DE DÉCEMBRE 2018**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de décembre 2018 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2019-004                    ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par la conseillère Meagan Reid  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 ainsi que les séances extraordinaires du 17 décembre 2018 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

**ADOPTÉ**

**2019-005                    DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL**

Les déclarations d'intérêt pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposées lors de cette séance tel que stipulé dans l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

**2019-006                    SIGNATURES – VENTE DU LOT 4 183 052**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents concernant la vente du lot portant le numéro de lot 4 183 052 du cadastre du Québec au prix de 1 100 \$ et que les frais de notaire soient payés à part égale entre la Ville et l'acheteur.

**ADOPTÉ**

**2019-007                    SIGNATURES – VENTE DU LOT 6 195 196**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents concernant la vente du lot portant le numéro de lot 6 195 196 du cadastre du Québec à Han-Logement pour un montant de 1 \$.

**ADOPTÉ**

**2019-008                    SIGNATURES – ENTENTE MURALE – 150 ANGUS SUD**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'entente entre la Ville et la compagnie 9232-0449 Québec Inc pour l'installation de murales sur le mur du centre d'achat.

**ADOPTÉ**

**2019-009                   AUTORISATION – DESTRUCTION DES ARCHIVES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la Ville autorise le secrétaire-trésorier, Bruno Poulin, à détruire les documents d'archives tels qu'énumérés dans la liste datée du 19 décembre 2018, préparée par monsieur Dominic Boisvert, archiviste. **ADOPTÉ**

**2019-010                   APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de décembre au montant de 852 653.34 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de décembre au montant de 172 894.74 \$, soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2019-011                   PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT  
OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE  
RÉFRIGÉRATION FONCTIONNANT AUX GAZ R-12 OU R-  
22 : ARÉNAS ET CENTRES DE CURLING**

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a déposé une demande d'aide financière au Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une réponse favorable du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

ATTENDU QUE les exigences des programmes sont différentes et que pour la Ville de East Angus, des investissements de l'ordre de 445 356.98 \$ serait nécessaires dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling et des investissements;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offres pour la réfection du système de réfrigération de l'aréna Robert-Fournier et que les travaux coûteront 214 889.79\$ à la Ville;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville de East Angus désire retirer sa demande d'aide financière au Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling. **ADOPTÉ**

**2019-012                   ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHATS DE BACS  
ROULANTS**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'achat de bacs roulants de rechange à la compagnie USD, pour un montant total de 7 642.70 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 8 octobre 2018. **ADOPTÉ**

**2019-013                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ARTISTE-MURALISTE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat de production de trois murales pour l'édifice du 150 Angus Sud, à Nicolas Lareau, pour un montant total de 22 707,56 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 19 décembre 2018.                    **ADOPTÉ**

**2019-014                    ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉFECTION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres publiques sur SEAO.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu quatre soumissions.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat de réfection du système de réfrigération de l'aréna Robert-Fournier, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Felteau Réfrigération pour un montant de 121 881 \$, excluant les taxes pour les travaux de réfrigération et un montant de 65 000 \$, excluant les taxes pour la mise en place et la fourniture de deux déshumidificateurs.                    **ADOPTÉ**

**2019-015                    ADOPTION RÈGLEMENT 775 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 737 – TRAITEMENT DES ÉLUS**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 775 intitulé « Règlement numéro 775 – Règlement modifiant le règlement 737 – Traitement des élus » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.                    **ADOPTÉ**

**2019-016                    ADOPTION RÈGLEMENT 776 – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 776 intitulé « Règlement numéro 776 – Programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, industrielle et commerciale et la rénovation industrielle et commerciale » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.                    **ADOPTÉ**

**2019-017                    ADOPTION RÈGLEMENT 777 – DÉCRÉTANT LES TAUX DE  
TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES  
MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 777 intitulé « Règlement numéro 777 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2019 » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

**ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2019-018                    OPPOSITION À LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES  
ARMES À FEU DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'inscription des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin de janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place et \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville de East Angus invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le Conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC du Haut-Saint-François et à toutes ses municipalités.

**ADOPTÉ**

## **2019-019            LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 35.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

### **Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2019-010	Approbation des comptes
2019-012	Adjudication de contrat – Achat de bacs roulants
2019-013	Adjudication de contrat – Artiste-Muraliste
2019-014	Adjudication de contrat – Réfection du système de réfrigération